

**QUELLE CONTRIBUTION DES MRE A LA DYNAMIQUE
DE L'INVESTISSEMENT AU MAROC ?**

Mohammed Tawfik MOULINE

Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

**Contribution de l'IRES au séminaire sur l'investissement des migrants au Maroc,
organisé par le Forum des Organisations de solidarité internationales issues des
migrations**

Les transferts des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) jouent un rôle central dans le développement économique et social du Maroc. Leur vocation sociale est incontestable, vu qu'environ 47% des familles marocaines bénéficient directement ou indirectement de ces transferts, faisant vivre, ainsi, au moins 1,2 million de personnes. Leur vocation économique est aussi significative. En moyenne annuelle sur la période 2000-2011, ces transferts ont représenté 8% du PIB, 40% des recettes d'exportations, 22% des dépenses d'importations et ont permis de couvrir près de 50% du déficit commercial. Ils ont représenté cinq fois l'aide publique au développement reçue par le Maroc, 2,4 fois les recettes d'investissements directs étrangers et plus du 1/5^{ème} des dépôts bancaires.

Malgré leur importance pour l'économie marocaine, les transferts des MRE ne portent que faiblement sur l'investissement. La création d'entreprises par les MRE, qui pourraient éventuellement jouer le rôle de relais avec des marchés clés pour l'offre exportable marocaine, n'a pas encore atteint sa maturité. Cela fait que les transferts restent en général des flux financiers au lieu de se transformer en projets d'investissements créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

L'objet de cette contribution est de cerner la réalité des investissements effectués par les MRE, ressortir les facteurs explicatifs de la faible contribution de ceux-ci à l'effort productif et suggérer quelques pistes de réflexion de nature à relancer l'investissement des MRE.

1. Transferts des MRE : une contribution encore faible à l'investissement

Selon l'enquête du Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur l'utilisation des transferts par les MRE¹, 71% des fonds transférés servent à couvrir les dépenses courantes des ménages (consommation, scolarisation, soins médicaux, ...). Cette contribution est estimée à 80% au niveau mondial². En revanche, la part des transferts destinés à des projets d'investissement demeure faible, ne représentant que 7,7% du total (tableau suivant)³.

Structure de l'affectation des transferts des MRE

	(%)
Dépenses courantes	71
Dépôts monétaires	21
Investissements	7,7
Autres	0,4
Total	100

Source : HCP, 2008

Investissements réalisés par les MRE par secteur d'activité (Millions DH) (*)

Secteurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne (2005-11)	Part (2005-11)
Immobilier	283	198	293	644	443	692	929	497	71%
Tourisme	17	113	261	113	177	125	6	116	17%
Industrie	0,4	10	163	70	125	10	7	55	8%
Commerce	0,1	60	0,2	29	-	2,1	1,8	16	2%
Autres	0,5	80	9	24	12	2	3,2	19	3%
Total	301	461	726	880	757	831	947	700	100%

Source : Office des Changes.

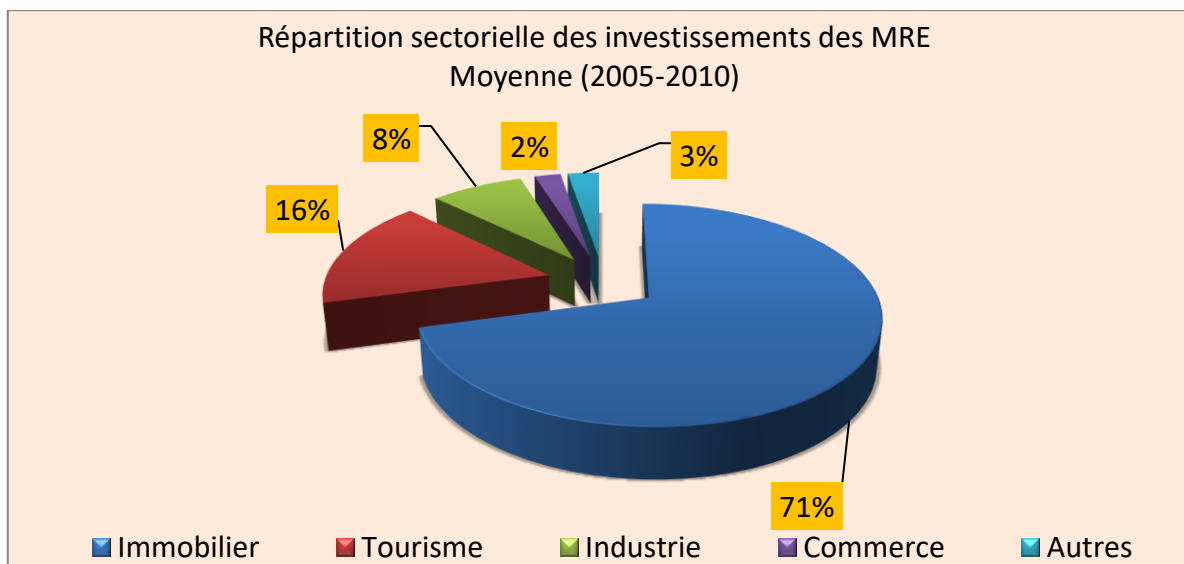
(*) Il s'agit d'opérations financées par apport de devises et déclarées en tant qu'investissement par les MRE. Ces données n'incluent pas les investissements financés par disponibilités en dirhams.

Sur le plan sectoriel, l'immobilier détient une part prépondérante de ces investissements avec près de 500 millions de dirhams/an au cours de la période (2005-2011), soit 71% des investissements (98% en 2011). Il est suivi des secteurs de tourisme (116 millions dirhams, soit 17%), de l'industrie (55 millions, soit 8%) et du commerce (16 millions, soit 2%).

¹ Résultats de l'enquête sur l'utilisation des transferts par les MRE. HCP. 2008.

² « Migrations internes et internationales 2010-2013 ». Agence Française de Développement. P.18.

³ "Plus de 7% consiste en investissement direct. Le reste va, soit à des placements financiers (0,65%) ou à achat de valeurs mobilières (OPCVM, actions)". « MRE - l'utilisation des transferts- Observatoire de la Communauté marocaine à l'étranger ». Fondation Hassan II pour les MRE. 2008. P.98.



Cet engouement des MRE pour le secteur de l'immobilier s'explique par le fait que ce secteur est considéré comme une valeur sûre et rentable, ne nécessitant pas une présence physique de ces MRE au Maroc. Outre la spécialisation dans l'immobilier, d'autres particularités caractérisent les investissements des MRE au niveau des montants investis, des secteurs d'investissements, de la nature des projets et de leur localisation. Les MRE investissent surtout dans les petits projets, dont le montant d'investissement est inférieur à ½ million de dirhams (40% du total). A l'opposé, les grands projets qui dépassent les 5 millions de dirhams, ne représentent que 14%⁴.

Une autre caractéristique importante est liée au profil des MRE par génération qui influe fortement sur le choix des secteurs. Pour la première et la deuxième génération des MRE, 65% à 72% du total des investissements concernent le secteur de l'immobilier. Le reste se répartit entre les autres secteurs à raison de 70% pour les services et 30% pour l'agriculture, l'agroalimentaire et l'industrie.

Contrairement au secteur agricole et à celui du commerce où prédominent essentiellement les petits projets, les activités de service portent sur des projets dont le montant d'investissement est relativement important. Les MRE issues de la troisième génération optent principalement pour des projets dans le tourisme, la restauration et la sous-traitance. Le choix du lieu d'implantation n'est pas fortuit dans la mesure où les MRE choisissent généralement leur région d'origine. Néanmoins, les projets de haute technologie ainsi que ceux liés à l'enseignement, aux techniques de communication et de publicité s'orientent exclusivement vers les grandes villes du pays.

⁴ « Investissements directs étrangers dans le monde et au Maroc ». Ministère des Affaires Economiques et Générales. Octobre 2007. P.33.

Par ailleurs, au niveau de la bourse des valeurs de Casablanca, on assiste à un intérêt de plus en plus important à cette place financière de la part d'investisseurs MRE, principalement les nouvelles générations. Leur nombre a, en effet, augmenté pour atteindre 7000 investisseurs environ en 2010 contre près de 500 en 2006.

Pour les titres OPCVM, malgré la baisse enregistrée par les investissements des MRE en 2011, qui ont atteint 368 millions dirhams contre 410 millions en 2010, la part des MRE dans l'investissement étranger en OPCVM a augmenté de 32,2% en 2010 à 41% en 2011⁵. La structure de l'investissement en titres d'OPCVM montre, d'un autre côté, la préférence pour les obligations à moyen et long terme qui représentent près de la moitié de leurs investissements, contre 8% pour les obligations à court terme, et les 2/3 de l'ensemble de l'investissement étranger en OPCVM.

Cet intérêt des MRE pour l'investissement de portefeuille apparaît aussi au niveau des actions cotées dont la valeur a triplé entre 2006 et 2010. Toutefois, malgré cette hausse, leur part dans l'investissement étranger en actions des particuliers est très faible (0,3% en 2011), sous l'effet notamment de la contreperformance qu'a connue la bourse de Casablanca en 2011 liée à la baisse de cinq valeurs représentant 73% du portefeuille détenu, notamment par les MRE : BMCE(-18,2%), IAM (-9,6%), Lafarge Ciments (-26,9%), Ciments du Maroc (-20,8%) et BMCI (-12,1%)⁶.

2. Faiblesse des investissements des MRE : quelques facteurs explicatifs

Plusieurs facteurs expliquent le faible niveau d'investissement des MRE dans leur pays d'origine. Ces facteurs peuvent être déclinés en trois grandes composantes :

- **Multiplicité des acteurs institutionnels :**

Il s'agit d'un problème, d'ordre institutionnel, qui concerne la multiplicité des acteurs et le double emploi des attributions ou des actions en matière d'accompagnement des MRE investisseurs (Ministère Délégué Chargé des MRE, Centres régionaux d'Investissements (CRI), Fondation Hassan II, ...). Cette multiplicité des intervenants rend la tâche plus difficile pour les MRE porteurs de projets qui n'ont pas suffisamment de visibilité quant aux attributions des acteurs publics. Des confusions et des déperditions sont générées de surcroît par le manque de coordination opérationnelle et permanente entre les principaux intervenants.

⁵ « Investissements étrangers à la bourse de Casablanca ». Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières. 2011. P.8.

⁶ Ibid. P.5.

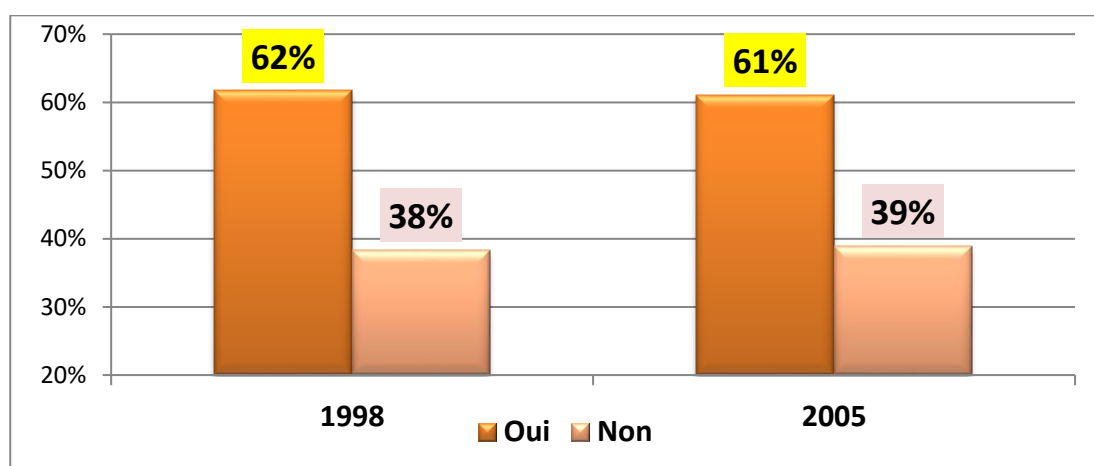
Le MCMRE dispose d'une cellule pour accompagner les investisseurs MRE en mettant à leur disposition l'information et l'orientation sur les investissements dans les différents secteurs ainsi que l'assistance durant toutes les étapes de réalisation de leurs projets⁷. Ces mêmes missions entrent dans le cadre du rôle joué par la Fondation Hassan II, à travers son Pôle « Promotion Economique »⁸.

Les CRI ont aussi pour mission de faciliter l'acte d'investissement en aidant les investisseurs à la création de leurs entreprises et leur procurer les informations utiles pour l'investissement au niveau régional. De son côté, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements a pour mission la mise à la disposition des investisseurs étrangers, mais aussi les MRE, les informations relatives au potentiel d'investissement, par région économique et par secteur, et sur les réglementations en vigueur. Elle apporte aussi l'aide nécessaire pour accélérer les procédures et faciliter les contacts avec les services publics.

- **Contraintes liées à l'environnement des affaires au Maroc**

Plusieurs facteurs expliquent ce désintérêt de nombreux de MRE à réaliser des projets au Maroc. En effet, selon les résultats de l'enquête de la Fondation Hassan II pour les MRE, 6 parmi 10 MRE ayant investi dans le Royaume ont déclaré en 2005 avoir rencontré des problèmes, proportion restant d'ailleurs inchangée par rapport à 1998 (autour de 62%), alors qu'un seul MRE sur dix ayant bénéficié d'avantages particuliers⁹.

MRE et existence de problèmes en matière d'investissement au Maroc



Source : calculé sur la base des résultats de l'enquête sur l'utilisation des transferts par les MRE.

⁷ *Accompagnement pour les investisseurs MRE.* <http://www.marocainsdumonde.gov.ma/mre-services/accompagnement-pour-les-investisseurs-mre.aspx>

⁸ « La Fondation Hassan II accompagne les MRE dans toutes les étapes de réalisation de leurs projets d'investissement ». <http://www.alwatan.ma/html/FHII/presentation.html>

⁹ « MRE- l'utilisation des transferts- Observatoire de la Communauté marocaine à l'étranger ». Fondation Hassan II pour les MRE. *Résultat d'enquête.* 2008. P.119.

L'enquête montre aussi que les cinq premiers problèmes rencontrés par les MRE dans la réalisation de leurs investissements au Maroc sont les mêmes que ce soit en 1998 ou en 2005, avec toutefois quelques légers reclassements. En premier lieu le problème administratif (40%). Il est suivi par la corruption qui est passée du 3^{ème} au 2nd rang en 2005 (22,1%). La fiscalité vient à la 3^{ème} place (10%). Le financement qui était 2^{ème} en 1998 est passé au 4^{ème} rang (de 18,4% à 6,7%). Enfin, la confiance (6,4%) ainsi que l'accueil et l'information (4,5%) qui totalisent tous les deux 11% environ.

Nature des problèmes rencontrés par les MRE investisseurs (1998 et 2005)

Nature du problème	1998	Rang	2005	Rang
Administratif	42,2	1	39,9	1
Corruption	13,4	3	22,1	2
Financement	18,4	2	6,7	4
Fiscalité	13	4	10,1	3
Confiance	6,8	5	6,4	5
Accueil et information	3,8	6	4,5	7
Autres	2,4	7	10,3	6
Total	100		100	

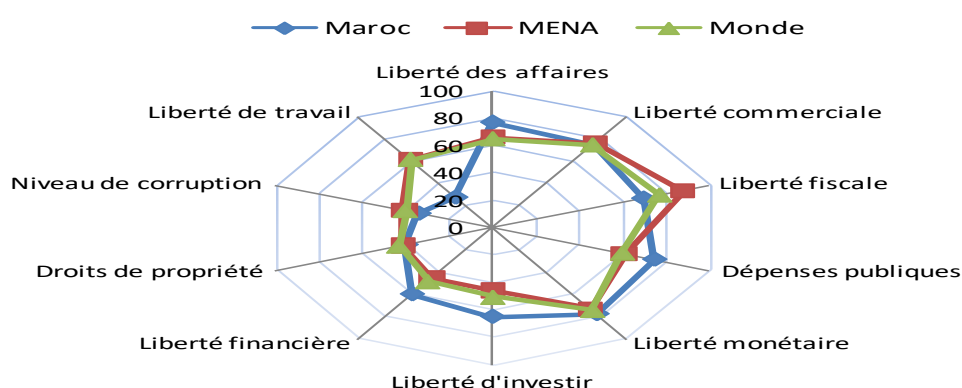
Source : « MRE- l'utilisation des transferts- Observatoire de la Communauté marocaine à l'étranger », Fondation Hassan II pour les MRE. Résultat d'enquête. 2008. P.119.

Ces contraintes sont d'ailleurs soulevées par plusieurs organismes internationaux comme entraves à l'attractivité d'investissements étrangers au Maroc et qui sont à l'origine de son classement du climat des affaires à la 97^{ème} place mondiale selon le dernier rapport annuel "Doing Business 2013", publié par la Banque mondiale en collaboration avec la Société Financière Internationale.

Le même constat est confirmé par le dernier rapport sur "l'indice de liberté économique" (*the Index of Economic Freedom*), publié par l'Institut américain « *The Heritage Foundation* »¹⁰. Le Maroc se positionne au 87^{ème} rang mondial et à la 9^{ème} place parmi les pays de la région MENA. Faire des affaires au Maroc se heurte notamment à la rigidité du marché du travail, à la corruption et à la fiscalité (graphique suivant).

¹⁰ Ce rapport compare la liberté économique dans 179 pays, classés sur la base de dix composantes : la politique commerciale, la fiscalité, l'intervention de l'Etat dans l'économie, la politique monétaire, l'investissement, l'environnement des affaires, la politique financière, la flexibilité du marché de l'emploi, le droit de propriété et le niveau de corruption.

Graphique : Indicateurs de liberté économique pour le Maroc



Source : "Index of Economic Freedom 2012"

Dans le même sens, les résultats de l'enquête de l'Agence pour la Coopération Internationale et le développement local en Méditerranée (ACIM) sur les besoins de la diaspora marocaine en matière d'investissement ont fait ressortir des difficultés auxquelles se heurtent les créateurs d'entreprises de la diaspora, notamment en matière de démarches administratives et de financement des projets¹¹. De son côté, le fonds spécial dédié aux investissements des MDM « *MDM invest* », créé suite à la crise financière mondiale, n'a pas pu favoriser les investissements de ces marocains du monde au Maroc. Cette situation s'explique notamment par les difficultés rencontrées pour investir au Maroc (accompagnement, administration, ...). D'autres craintes liées notamment aux droits de propriété, à la corruption, aux dysfonctionnements du marché et à la bureaucratie freinent les investissements¹².

- **Facteurs liés aux profils des MRE et de leurs choix d'investir au Maroc ou dans les pays d'accueil**

Les MRE investissent de plus en plus dans les pays d'accueil qu'au Maroc (voir tableau suivant). En effet, alors que 70,1% des MRE ont réalisé des investissements au Maroc en 1998, ce taux n'est que de 23,2% en 2005. En contrepartie, de plus en plus de MRE préfèrent investir dans les pays d'accueil (23,2% en 1998 contre 38% en 2005). Ce sont surtout les MRE nés à l'étranger qui investissent davantage dans le pays de résidence qu'au Maroc (40,9% contre 24,8%) tandis que ceux nés au Maroc investissent plus au Maroc que dans les pays d'accueil (55,9% contre 37,7%)¹³.

¹¹ « [Accompagnement à la création d'entreprises pour la diaspora marocaine](http://www.financesmediterranee.com/actualites-a-agenda/agenda-evenement/721-accompagnement-a-la-creation-dentreprises-pour-la-diaspora-marocaine) ».

<http://www.financesmediterranee.com/actualites-a-agenda/agenda-evenement/721-accompagnement-a-la-creation-dentreprises-pour-la-diaspora-marocaine>

¹² « Tableau de bord des compétences marocaines à l'étranger ». Septembre 2012. Op. Cit. P.18.

¹³ « MRE- l'utilisation des transferts- Observatoire de la Communauté marocaine à l'étranger ». Op. Cit. P.109.

Répartition des investissements des MRE entre le Maroc et les pays d'accueil

	Au Maroc			A l'étranger		
	1998 ¹	2005	Variation (%)	1998	2005	Variation (%)
MRE ayant réalisé un investissement	70,1	52,7	-24,8	23,2	38,0	63,8
MRE n'ayant pas réalisé d'investissement	29,9	47,3	58,2	76,8	62,0	-19,3
Total	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-

Source : « MRE- l'utilisation des transferts- Observatoire de la Communauté marocaine à l'étranger ». Fondation Hassan II pour les MRE. Résultat d'enquête. 2008.

D'une manière générale, outre le lieu de naissance, plusieurs autres facteurs déterminent le choix des MRE entre l'investissement au Maroc ou dans le pays d'accueil. Il s'agit notamment de l'ancienneté migratoire, du statut professionnel, de la perspective de réinstallation au Maroc, du niveau d'instruction et de qualification.

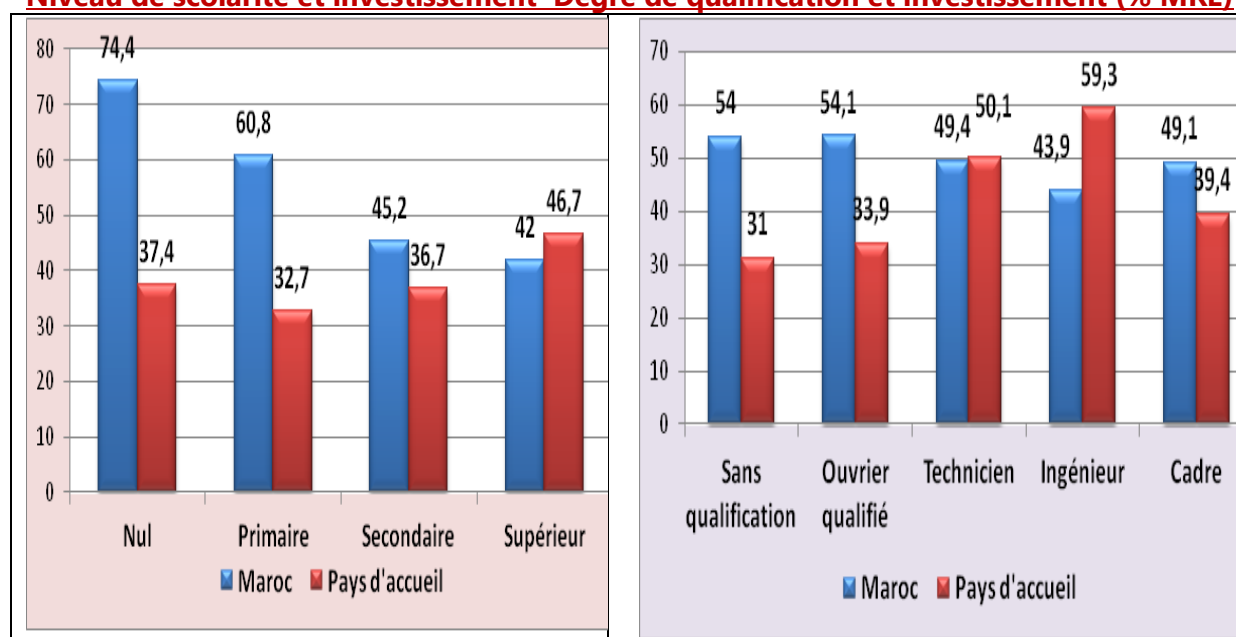
L'ancienneté migratoire constitue un des facteurs explicatifs importants. La proportion des MRE investisseurs est plus faible dans les nouveaux pays d'immigration (Espagne et Italie) que dans les anciens (France, Pays-Bas, Belgique). Environ les $\frac{3}{4}$ des MRE qui ont émigré depuis plus de 25 ans ont investi au Maroc contre 17,3% de moins de 5 ans (contre 45,5% et 10% respectivement en pays d'accueil). Le statut professionnel a également une incidence sur l'investissement. Ainsi, les MRE employeurs investissent plus que les salariés, au Maroc et en pays d'accueil (66,4% et 88,4% contre 48,9% et 38% respectivement). De leur côté, les retraités investissent beaucoup plus au Maroc qu'à l'étranger (88% et 38%), en lien avec la perspective de réinstallation au Maroc. En effet, les MRE qui pensent retourner investissent plus au Maroc que dans le pays d'accueil (66% contre 57%) et ceux qui ne pensent pas y retourner y investissent moins qu'en pays d'accueil (22,9% contre 30,3%).

De plus, le niveau d'instruction et le degré de qualification influencent également l'investissement. Ces deux facteurs sont inversement proportionnels à la propension d'investir au Maroc¹⁴. En effet, les MRE qui investissent au Maroc sont surtout ceux à faible niveau de scolarité: 74,4% et 60,8% respectivement pour les sans niveau d'instruction et ceux disposant d'une scolarisation primaire contre 45,2 et 42% pour les titulaires d'un niveau secondaire et supérieur.

¹⁴ « Les transferts des marocains résidants à l'étranger : quelles mesures incitatives pour le développement de l'épargne ? ». Inspection Générale des Finances. Op. Cit. P.31.

Le niveau de qualification professionnelle a le même type d'influence sur l'investissement. Ainsi la proportion de MRE qui investissent au Maroc baisse de 54% pour l'ouvrier sans qualification, à 49,1% pour le cadre et 43,9% pour l'ingénieur en passant par 49,4% pour le technicien, alors que cette proportion est plus importante à l'étranger pour les mêmes catégories, de 31% à 63,3% et 59,3% en passant par 50,1% respectivement.

Niveau de scolarité et investissement Degré de qualification et investissement (% MRE)



Source : « MRE- l'utilisation des transferts- Observatoire de la Communauté marocaine à l'étranger ». Fondation Hassan II pour les MRE. Résultat d'enquête. 2008. P.112, 113

3. Vers une nouvelle impulsion des investissements des MRE

Plusieurs actions ont été entreprises par le Maroc en faveur des MRE. En particulier, ces derniers jouissent, au regard de la réglementation des changes, d'un traitement privilégié au même titre que les investisseurs étrangers et détiennent des comptes en dirhams convertibles. Malgré ces avantages, l'encouragement de l'investissement des MRE nécessite une politique intégrée, leur permettant de bénéficier de rapports privilégiés tout au long de la concrétisation de l'acte d'investir, allant des procédures à la réalisation de leurs projets.

Si les facilités administratives et l'appui en termes d'informations sur les potentialités d'investissements dans les différents secteurs sont aujourd'hui une caractéristique générale de l'appui accordé par les pouvoirs publics aux investisseurs toute catégorie confondue, il n'en demeure pas moins qu'un traitement discriminatoire positif devrait être octroyé aux MRE. Les rapports avec l'administration en particulier devraient être scrupuleusement assainis.

Plus concrètement, l'action des pouvoirs publics en leur faveur devrait s'articuler autour des actions suivantes :

- Ouvrir un guichet spécifique au niveau des CRI pour les migrants à la recherche d'opportunités d'investissements et mettre à leur disposition une banque de projets productifs par région/secteur, et les accompagner en leur assurant formation, conseil et assistance.
- Améliorer le climat des investissements en prêtant une attention particulière au fonctionnement de l'administration et aux contraintes liées au cadre légal, à la fiscalité, au droit de propriété, au financement et au niveau de corruption, et élaborer une stratégie de communication et d'information auprès des migrants, aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil (Ambassades , Consulats), pour expliciter le cadre réglementaire et procédural.
- Cibler les migrants hautement qualifiés désireux d'investir dans des secteurs de pointe tels que les NTIC, la biotechnologie et les énergies renouvelables.
- Développer des offres de produits financiers et boursiers compétitifs et attractifs en faveur des MRE, en particulier les nouvelles générations.

Au-delà de la simple information et de la promotion des réseaux via une plateforme web, il serait utile de préparer une boîte à outils destinée aux MRE entrepreneurs, comprenant une liste de niches sectorielles ou professionnelles d'avenir (Santé, éducation, agriculture biologique, industrie verte, ...). Il est, d'un autre côté, important de programmer des Road shows (à l'instar des caravanes à l'export) ou des séminaires dans les principaux pays d'accueil pour sensibiliser les MRE, en s'appuyant sur les réseaux de diasporas, sur l'opportunité d'investir au Maroc. Non moins important, il serait judicieux d'utiliser un slogan original pour encourager et motiver les MRE à contribuer au développement du Maroc¹⁵.

Le programme d'offre d'assistance "Home Sweet Home", dans la région de Provence en France, pour des entrepreneurs français expatriés, a pu attirer plusieurs porteurs de projets à partir de séminaires de sensibilisation à l'étranger et de "packages" d'aide à l'investissement.

Par ailleurs, il serait nécessaire de développer une base de données détaillée et actualisée sur les investissements des MRE pour suivre de près l'évolution de ces investissements et cerner leurs caractéristiques et leurs comportements. Il serait aussi important, dans ce cadre, de recenser les investissements des MRE financés à travers l'utilisation des comptes en dirhams convertibles.

¹⁵ La Tunisie a choisi "la Tunisie verte". La Chine, "hui guo fuwu" ou « rentrer pour servir son pays ». La Jordanie, "Your home is your castle". La Turquie, "Your home is the best place to invest in".